

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE HAUTES-ALPES

DECISION DU PRESIDENT EN DATE DU 13 FÉVRIER 2024

Nous, Roger DIDIER, président de la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE,

- Vu l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs données à M. le Président par le Conseil Communautaire du 17/07/2020, visée en Préfecture le 30/07/2020 ;
- Vu l'arrêté de délégation de fonction et de signature de M. MAZET, Vice-Président en date du 23.03.2021 l'autorisant à signer la décision;
- Vu l'article R-2123-1 du Code de la Commande Publique ;
- Vu la consultation lancée en procédure adaptée pour les Travaux de terrassement et VRD pour la mise en place de containers à déchets enterrés ou semi-enterrés.
- Vu l'avis favorable de la Commission d'Achat du coordonnateur réunie en séance du 31 janvier 2024;
- Considérant qu'à l'issue de la consultation la proposition de la SARL EYNAUD JEAN MARIE (05000 GAP) est apparue comme économiquement la plus intéressante pour la Collectivité .

DECIDONS

Article 1 :

Il est conclu un accord-cadre pour les Travaux de terrassement et VRD pour la mise en place de containers à déchets enterrés ou semi-enterrés pour la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE avec la SARL EYNAUD JEAN MARIE (05000 GAP).

Article 2 :

Le présent accord-cadre est conclu pour un montant global et forfaitaire de 150 499,60 € HT.

La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget général.

Article 3 :

L'accord-cadre est conclu pour une durée de 48 mois, à compter de sa date de notification.

Article 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services Techniques et Madame la Directrice du Nettoyement et Gestion des Déchets sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ à Gap, le 13 février 2024

Le Vice-président



Jérôme MAZET



Transmis en Préfecture le : 14.02.2023
Publié ou notifié le : 14.02.2023.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CA GAP (05)

Utilisateur : APPLICATION ASTRE APPLICATION ASTRE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2024_02_16
Objet :	MAPA 3 - Accord-cadre pour les Travaux de terrassement et VRD pour la mise en place de containers à déchets enterrés ou semi-enterrés pour la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE avec la SARL EYNAUD JEAN MARIE (05000 GAP).
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-02-13 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-200067825-20240213-D2024_02_16-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-200067825-20240213-D2024_02_16-AI-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_3578.pdf Nom métier : 99_AI-005-200067825-20240213-D2024_02_16-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	53.7 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	14 février 2024 à 13h51min44s	Dépôt initial
En attente de transmission	14 février 2024 à 13h51min44s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	14 février 2024 à 13h51min45s	Transmis au MI
Acquittement reçu	14 février 2024 à 13h51min57s	Reçu par le MI le 2024-02-14

